

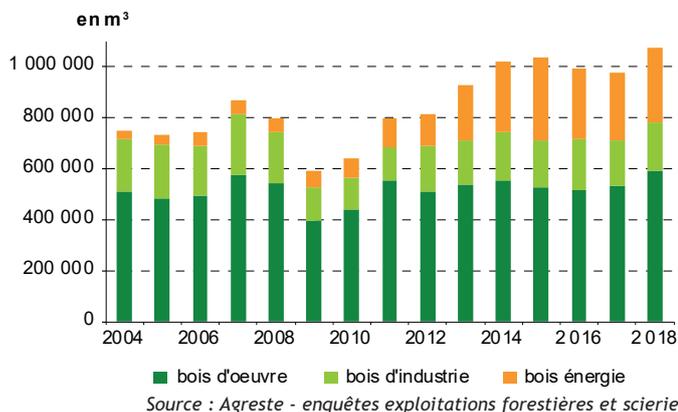
Une récolte de bois au plus haut

En 2018, la récolte de bois rond est en hausse sensible en Pays de la Loire. Les récoltes de bois d'œuvre, de bois d'industrie et celles destinées à la production d'énergie participent toutes les trois à cette augmentation. Seulement 54 % du volume régional de bois a été récolté par des entreprises forestières ligériennes. Les volumes de sciages sont en léger repli, interrompant la progression des trois dernières années. Ils restent cependant supérieurs à la moyenne quinquennale.

Hausse sensible de la récolte de bois d'œuvre, notamment en pin maritime

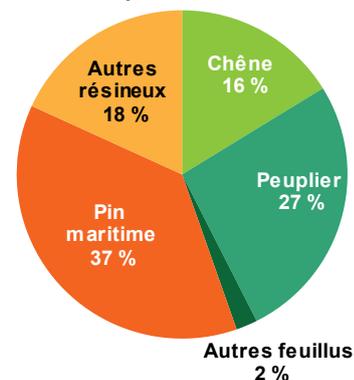
En 2018, 1 075 600 m³ de bois ont été récoltés en région Pays de la Loire, soit une hausse marquée de 10 % par rapport à 2017 (figure 1). Les récoltes de bois d'œuvre, de bois d'industrie et celles destinées à la production d'énergie participent toutes les trois à cette progression. Au niveau national, l'augmentation est plus limitée (+ 1,4 %). Avec moins de 3 % du volume national, la région se place au neuvième rang des treize régions métropolitaines ; les trois plus importantes régions de production (Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes) concentrent toujours 60 % de la récolte nationale de bois.

Fig 1 - Une récolte de bois au plus haut en 2018



Le bois d'œuvre constitue toujours plus de la moitié de la récolte de bois commercialisée (1). En 2018, le volume récolté augmente de 11 %. Le volume de feuillus varie peu ; chêne et peuplier concentrent toujours 95 % des volumes récoltés. En revanche, le volume en résineux progresse fortement (+ 21 %), du fait de l'augmentation de plus d'un tiers des volumes récoltés en pin maritime ; cette essence représente en 2018 plus des deux tiers des résineux récoltés. La moitié de l'augmentation des volumes récoltés en pin maritime relève d'opérateurs ligériens, l'autre moitié d'opérateurs néo-aquitains. Le pin maritime conforte sa place de première essence de bois d'œuvre, devant le peuplier, puis le chêne (figure 2).

Fig. 2 - Le pin maritime première essence du bois d'oeuvre



Les récoltes en bois d'industrie et bois énergie progressent également

Le bois d'industrie relève essentiellement de bois de trituration, majoritairement issu de résineux, pour l'industrie des pâtes à papier et des panneaux de particules. Après une année 2017 plutôt défavorable, les volumes récoltés sont en hausse de 8 %. En 2018, le bois d'industrie représente 18 % de la récolte régionale, comme l'an passé.

Le tonnage de bois destiné à la production d'énergie augmente de 11 % en 2018, plus qu'en France (+ 2 %). Il représente 27 % de la récolte régionale (comme en 2016 et 2017), contre 22 %

au niveau national. Moyennant quoi, seulement 54 % du volume de bois énergie est récolté par des opérateurs ligériens en 2018, la plus faible proportion depuis 2005, un tiers l'étant par des opérateurs bretons ou néo-aquitains. Ce bois est vendu sous forme de rondins ou de bûches ou sous forme de plaquettes forestières broyées en forêt sur coupe ou bord de route. Dans la région, les plaquettes forestières représentent 55 % du volume de bois énergie, contre 32 % en France.

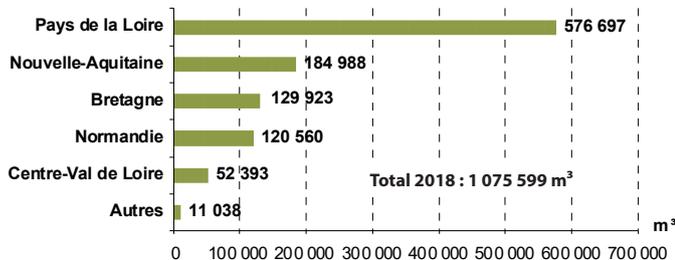
(1) Le volume de récolte indiqué intègre le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois énergie. Toutefois, l'enquête ne permet pas d'apprécier la totalité des volumes du bois énergie en bûches, en particulier les quantités auto consommées ou vendues en dehors des circuits professionnels.

Toujours moins d'entreprises forestières

59 entreprises forestières ayant leur siège social en Pays de la Loire ont exercé une activité de récolte de bois en 2018, contre 66 en 2017 (et 98 en 2005). Conséquence de la baisse du nombre d'entreprises et de l'augmentation des volumes de bois récoltés, la concentration des exploitations forestières s'accroît continûment. Entre 2005 et 2018, la récolte moyenne des exploitations forestières de la région est passée de 7 400 m³ à 18 200 m³. Les dix entreprises récoltant chacune plus de 20 000 m³ de bois rond par an concentrent 80 % du volume récolté, contre 84 % en 2017. A l'opposé, les 38 petites entreprises, coupant moins de 6 000 m³, rassemblent toujours 7 % de la récolte. Les entreprises implantées en Pays de la Loire n'ont récolté que 54 % du volume régional (proportion la plus faible depuis 2005), le reste étant valorisé par les

Fig. 3 - Les exploitants des Pays de la Loire ont réalisé 54 % de la récolte régionale

Récolte de bois dans les Pays de la Loire selon la région d'origine de l'exploitant forestier (en m³)



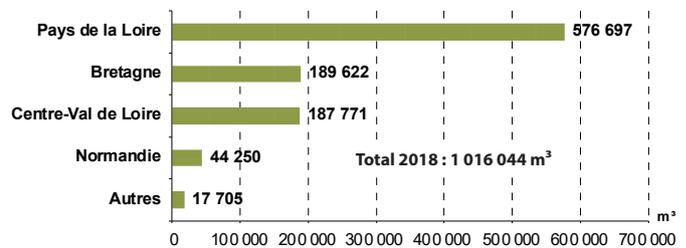
Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2018

régions limitrophes. En 2018, les exploitants forestiers néo-aquitains, notamment, ont doublé leur récolte en Pays de la Loire, principalement en Sarthe et Maine-et-Loire. Pour compléter leurs besoins, les entreprises ligériennes se tournent majoritairement vers les régions (et départements) limitrophes : Bretagne (Morbihan), Centre-Val de Loire (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher) et Normandie (Orne) (figures 3 et 4).

En 2018, plus de 460 000 m³ de bois sont issus de forêts certifiées gérées durablement, soit 43 % de la récolte. Cette proportion, en progression depuis 2015, reste inférieure à la moyenne nationale (55 %).

Fig. 4 - Les entreprises forestières ligériennes complètent leur activité de récolte dans les régions limitrophes

Origine du bois exploité par les entreprises ligériennes (en m³)

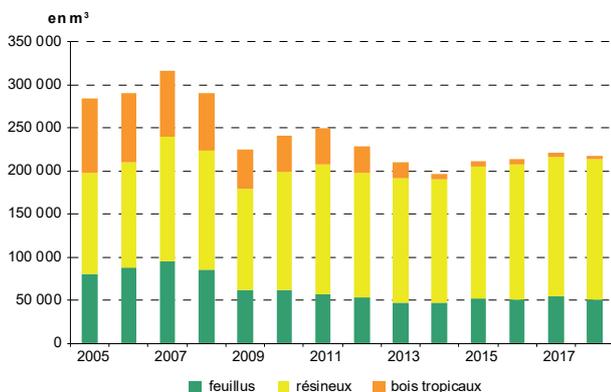


Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2018

Des sciages en léger repli en 2018

En 2018, hors déroulage du peuplier, la production de sciages en Pays de la Loire s'élève à 220 000 m³ et représente, comme les années précédentes, moins de 3 % du volume national. La production de sciages est en léger repli dans la région, mais reste supérieure de 3 % à la moyenne quinquennale 2013-2017 (figure 5). Elle progresse légèrement au niveau national.

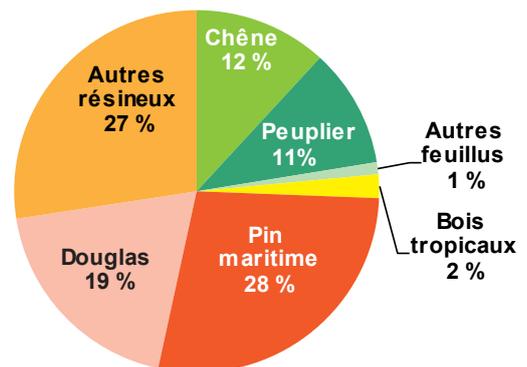
Fig. 5 - Une production régionale de sciages en léger repli



Source : Agreste - enquêtes exploitations forestières et scieries

Les volumes de sciages se stabilisent pour les conifères (hausse en douglas et pin maritime, baisse en pin sylvestre) mais reculent en feuillus, la hausse des sciages en peuplier ne compensant pas le recul des sciages de chêne. Les sciages de conifères représentent toujours trois fois ceux des feuillus. Le pin maritime et le douglas restent les essences les plus sciées dans la région (figure 6). La progression (depuis 2014) de la part

Fig. 6 - Sciages 2018 : près de trois quarts de résineux



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2018

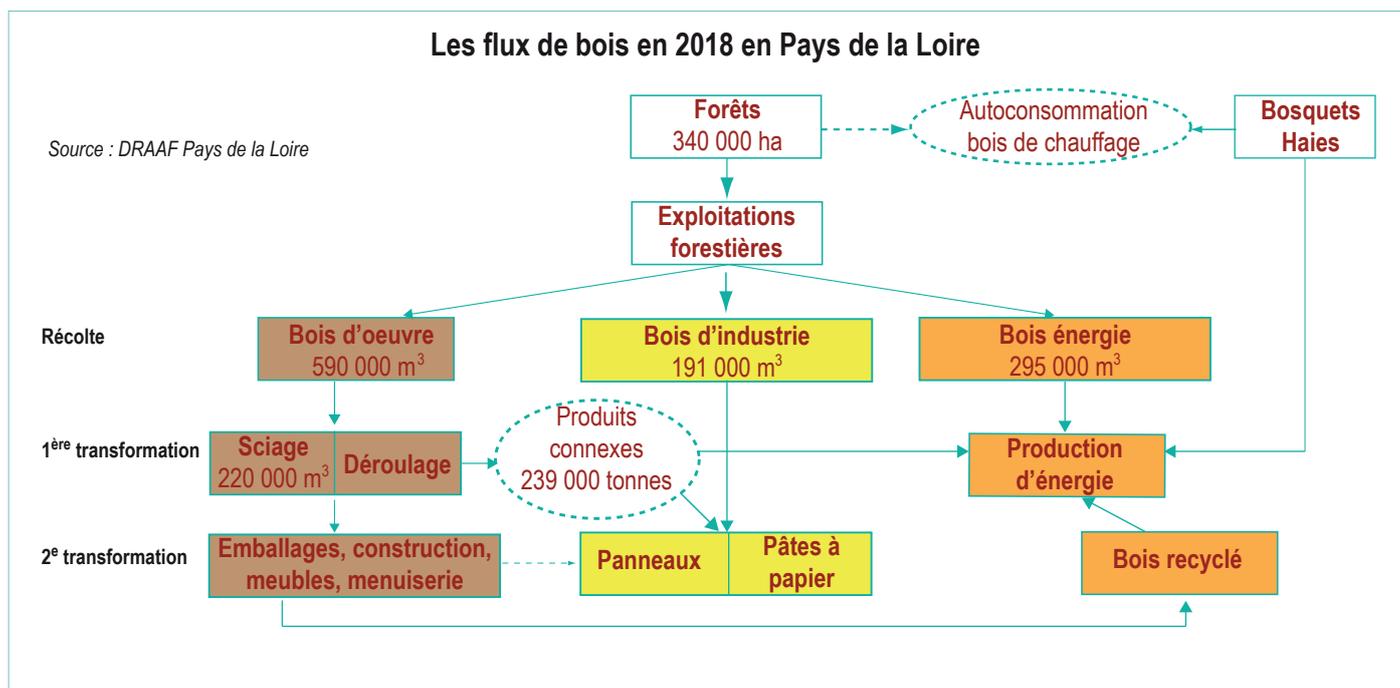
de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement s'interrompt en 2018 ; elle concerne cette année 35 % de la production régionale, en recul de deux points, contre 42 % en France.

28 entreprises ayant leur siège social en Pays de la Loire ont exercé une activité de sciage en 2018, contre 35 en 2017. La concentration de l'activité s'accroît. Sept entreprises scièrent chacune plus de 8 000 m³ par an réalisent 80 % des sciages, tandis que dix scieries produisent moins de 1 000 m³ chacune, pour 2 % du volume.

Après une année 2017 favorable, le volume de sciages séchés revient à son niveau de 2016. Il représente près de la moitié de

la production régionale, contre 15 % au niveau national. Le sciage des grumes génère des volumes importants de sous-produits (écorces, sciures, plaquettes...). La production régionale des produits connexes est en hausse de 3 % en 2018. Seule la moitié des volumes produits est commercialisée. L'autre

moitié est aux trois quarts transformée dans l'entreprise. Seuls 3 % des produits connexes sont destinés aux industries de la trituration, contre 34 % au niveau national.



Méthodologie

Enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière et sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois »

L'enquête de branche « exploitation forestière » vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essence (feuillus ou conifères) et par type d'usage (bois d'oeuvre, bois d'industrie, bois énergie).

L'enquête de branche « scierie » vise à déterminer le volume de sciages produits en France, par essence notamment, et la quantité de produits connexes par type d'utilisation : trituration, énergie, autres. Elle permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche. Les enquêtes évoluent régulièrement afin de s'adapter aux besoins de la société et des entreprises. En 2002, l'émergence de la certification forestière et l'intérêt porté aux énergies renouvelables ont conduit à introduire des questions relatives aux volumes de bois ronds et de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement et à la récolte de plaquettes forestières. En 2005, des questions ont été ajoutées sur les sciages séchés artificiellement et sur l'utilisation énergétique des produits connexes de scierie. En 2009, le questionnaire a été adapté pour permettre le suivi de la mobilisation des chablis de la tempête Klaus.

NB. Un exploitant forestier est un entrepreneur responsable de l'activité de négoce du bois qui achète le bois sur pied pour le revendre aux entreprises de la première transformation comme les scieries. Il peut réaliser la récolte ou la confier à un entrepreneur de travaux forestiers.

Pour en savoir plus :

« Récolte de bois et production de sciages en 2018 », Agreste Chiffres et Données n°2019-17 - décembre 2019
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/cd2019-18v3.pdf>

« Entre juillet 2018 et juin 2019, le déficit de la filière bois continue de se creuser »
http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2019_121inforapbois.pdf

« Les scieries de feuillus du futur : quel modèle industriel ? »
http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Analyse_143_1911_Scieries_de_feuillus.pdf

Agreste Pays de la Loire

Récolte de bois et production de sciage dans les Pays de la Loire en 2018

	Loire Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	évolution 2018/2017	France
Récolte de bois d'œuvre (en m³)								
unité : m ³ rond								
Total feuillus	14 887	90 663	34 910	92 712	30 221	263 393	0 %	5 443 108
dont Chêne	8 217	16 027	18 581	48 310	4 499	95 634	3 %	2 392 182
dont Hêtre	279	96	1 123	1 835	50	3 383	-29 %	1 041 517
dont Peuplier	6 156	71 202	14 119	39 000	24 939	155 416	-1 %	1 455 877
dont autres feuillus	235	3 338	1 087	3 567	733	8 960	15 %	553 532
Total résineux	50 968	91 088	28 310	146 098	10 101	326 565	21 %	14 599 033
dont Sapin ou Epicéa	12 961	2 481	3 629	5 999	215	25 285	37 %	6 664 357
dont Douglas	6 901	4 035	13 620	11 402	3 192	39 150	9 %	2 919 217
dont Pin maritime	26 866	73 369	4 088	109 347	5 796	219 466	34 %	3 601 455
dont Pin sylvestre	2 575	2 583	5 640	7 176	216	18 190	19 %	673 857
dont autres résineux	1 665	8 620	1 333	12 174	682	24 474	-35 %	740 147
Total bois d'œuvre	65 855	181 751	63 220	238 810	40 322	589 958	11 %	20 042 141
Récolte de bois d'industrie et de feu (en m³)								
unité : m ³ rond								
Total bois de trituration	15 062	54 159	22 835	76 497	5 931	174 484	12 %	9 583 737
Feuillus	211	9 984	7 923	12 013	3 331	33 462	31 %	4 132 814
Résineux	14 851	44 175	14 912	64 484	2 600	141 022	8 %	5 450 923
Total autres bois d'industrie	80	3 991	7 124	1 604	3 745	16 544	-25 %	755 875
Feuillus	0	2 032	1 257	867	3 687	7 843	60 %	481 074
Résineux	80	1 959	5 867	737	58	8 701	-49 %	274 801
Total bois d'industrie	15 142	58 150	29 959	78 101	9 676	191 028	8 %	10 339 612
Bois énergie	45 479	83 657	51 357	82 431	31 690	294 614	11 %	8 511 831
TOTAL RECOLTE	126 476	323 558	144 536	399 342	81 687	1 075 599	10 %	38 893 585
Production de sciage (en m³)								
unité: m ³ sc								
Feuillus	s	s	19 813	12 140	7 425	s		1 348 099
Résineux	15 687	s	s	s	s	162 366	0 %	6 727 824
Bois tropicaux						s		17 755
Bois sous rails et merrains	s		s			1 318		206 292
TOTAL SCIAGES	23 721	20 320	28 326	s	s	219 571	-2 %	8 299 970
Produits connexes de scierie (en tonnes)								
unité : tonne								
Total produits connexes	41 934	21 862	18 654	s	s	239 270	3 %	8 304 369

Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2018

s : secret statistique

Agreste : la statistique agricole



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,50 €

